

Les « Matinées » de Profession Banlieue

Judi 13 décembre 2018 de 9 h 30 à 12 h 30, à Profession Banlieue



Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, quelles opportunités pour renforcer la qualité de vie, la cohésion et l'insertion dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (Qpv) ?

La Seine-Saint-Denis est au cœur de l'organisation et de la tenue du plus grand événement sportif mondial, les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 (Jop 2024). Elle accueillera sur son territoire les principaux sites olympiques, des centaines de milliers de visiteurs et de spectateurs, des milliers d'athlètes et de journalistes. S'il s'agit d'une fête du sport à l'échelle mondiale, ces jeux peuvent aussi être un accélérateur de développement urbain, économique et social qui profite à la Seine-Saint-Denis et à ses habitants. Des jeux utiles au territoire afin qu'il en soit bénéficiaire sur le long terme, voilà le principal défi auquel doit faire face l'ambition de Paris 2024 (comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris) pour « mettre le sport au service de la société ».

La dynamique des Jeux doit être un accélérateur de développement local et un facteur de réduction des inégalités sociales et territoriales dont souffre le département. Un accélérateur pour le développement de l'offre d'infrastructures sportives, touristiques, de mobilités et de logement, mais aussi éducatives, sociales et culturelles, ainsi que pour la réalisation d'aménagements urbains favorisant la qualité de vie, l'attractivité (mur anti-bruit le long de l'A86, réaménagement des berges du canal de Saint-Denis, etc..). Plusieurs équipements seront livrés sur le territoire. Quels sont-ils ? Quelle durabilité des équipements ? Bénéficieront-ils aux habitants des quartiers prioritaires et à l'essor du territoire ? À quelles conditions ?

Au-delà de « l'héritage matériel », comment favoriser et garantir des retombées économiques pour les entreprises et habitants du territoire, en particulier ceux des Qpv ? Quels outils à construire et quelles démarches à mettre en œuvre dès maintenant, pour permettre l'insertion et l'emploi de la population, l'accès des TPE et PME (très petites et petites et moyennes entreprises) aux marchés de construction et plus largement ? La Société de livraison des équipements olympiques et paralympiques (Solideo), qui supervise les chantiers pour les Jop 2024, a adopté une charte d'insertion qui prévoit un objectif moyen de 10% des heures travaillées pour les publics les plus éloignés de l'emploi. Elle fixe aussi comme objectif l'accès à la commande publique et privée pour les TPE et PME en visant au moins 25 % du montant global des marchés. Alors que les chantiers vont débiter, comment cette charte va-t-elle être déclinée localement ? Comment accompagner son animation territoriale et en faire bénéficier les acteurs économiques et habitants du territoire ?

Ces questionnements sont d'autant plus cruciaux et déterminants pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville et leurs habitants. La participation et la mobilisation de ces quartiers sont indispensables pour que ces Jeux soient une réussite, et les Jop 2024 sont un levier pour réussir le pari de leur inclusion.

*Dans cette perspective Profession Banlieue vous invite à un premier temps d'information, d'échange et de réflexion autour de ces enjeux le jeudi 13 décembre **en présence de :***

- ***Céline Daviet, directrice de la mission Jeux Olympiques et Paralympiques de Plaine Commune***
- ***Benjamin Grizbec, chargé de mission insertion du Comité départemental olympique sportif de Seine-Saint-Denis (Cdos93)***
- ***Un-e représentant-e du Département de la Seine-Saint-Denis - La Fabrique des Jeux (un espace de dialogue et d'innovation, visant à fédérer les acteurs du territoire au service d'une co-construction des Jop 2024).***